

Lettre d'information du Comité stratégique du DLA en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Juin 2023

Numéro Spécial : Comité d'orientation du DLA 1^{er} juin 2023



Programme de la journée organisée à l'EMD, Marseille.



9h30-10h00 | Accueil café au jardin de l'EMD

10h00+10h15 Introduction de la journée et ses enjeux

10h15 12h15 Regards croisés sur la transition écologique : « Réflexion et validation d'une définition commune de la transition écologique et d'un périmètre d'action ».

Table ronde

- Julie Durand - FNE
- Clara Descamps - OTECCA
- Servane Tarot –CPIE Côté provençale
- François Hallé – Au cercle vert
- Anne-Sophie Dumortier - CARIF OREF

Échanges et Synthèse

14h00-15h30 Les ateliers de l'après-midi

ATELIER 1

Interroger la transition écologique sur son territoire : enjeux et acteurs

ATELIER 2

L'impact de la transition écologique sur les modèles économiques de structures ESS

ATELIER 3 :

Quels moyens opérationnels à mettre en place pour intégrer la transition écologique dans les accompagnements DLA



15h30 16h15 Restitution des ateliers en séance plénière

16h15-16h30 Conclusion de la journée et perspectives

Introduction de la journée



Stephanie Benamozig, Direction générale du Trésor



Les orientations mises en avant par la ministre sont en lien avec la notion de coopération, notion très importante pour arriver à travailler les enjeux de la transition écologique dans les dispositifs DLA, de façon transversale. La transition écologique a été mise en avant lors des différents échanges du comité

stratégique qui s'est tenu l'année dernière avec les différents pilotes.

L'idée d'aujourd'hui est de pouvoir observer comment on peut concrétiser, essayer les enjeux de la transition écologique sur les pratiques que vous portez et comment vous pourrez à l'avenir les mettre en œuvre. Il existe pleins d'exemples et d'actions qui se mettent en place, notamment dans la région Centre-Val de Loire (avec la DRAGES) et qui permettent d'identifier des interlocuteurs dans les Guides Asso, acteurs de la transition écologique.

Notre objectif est donc de voir comment les choses peuvent se créer sur les territoires, comment faire du lien entre ces différents éléments et comment on arrive à avancer ensemble ?

Sabira Perraud, DREETS PACA

Aujourd'hui, nous sommes au service des chargés de mission DLA pour les accompagner à monter en connaissances, en compétences sur ce qu'est la transition écologique. Comment cela se concrétise opérationnellement ?

Vos travaux vont servir à alimenter le COSTrat dans la définition des priorités 2024.

Durant cette journée, les groupes de travail vont être volontaires pour engager les travaux et Laurent BOGHOSSIAN, facilitateur graphique, sera le moteur pour collecter vos réflexions et vos pistes de progrès.



Jean-Charles Clerc, Banque des territoires



Arrivé il y a 2 mois et donc nouveau au sein de la Banque des territoires sur le rôle chargé territorial sur l'ESS. Je suis l'interlocuteur des opérateurs du DLA. Comment intégrer la question de la transition écologique dans mon métier de diagnostiqueur et de chargé de mission ?

David Heckel, CRESS PACA

C'est très appréciable d'avoir une administration qui donne des signes de volonté de travailler du national au local. Cela fonctionne bien et je me rends compte qu'après 10 ans passés au sein de la CRESS, cet engagement de l'État est un élément précieux pour nos actions.



Sur les enjeux, nous sommes face à une feuille blanche pour l'instant mais cette journée va être bénéfique. On va définir ensemble le périmètre d'actions en faisant le diagnostic dans notre région.

Dans la ligne politique de la CRESS, l'utilité sociale et la transition écologique vont de pair.

Concilier l'utilité sociale et la transition écologique peut apparaître compliqué pour certaines de nos structures. Cela pose une question cruciale d'accompagnement et de ses modalités.



La table ronde : Regards croisés sur la transition écologique. Définition commune et périmètre d'actions.



Mathilde L'Hôte DLA régional ; Julie Durand - FNE ; Servane Tarot - CPIE Côté provençale ; Anne-Sophie Dumortier - CARIF OREF ; François Hallé - Au cercle vert ; Clara Descamps - OTECCA.



Question : Julie, vous travaillez pour le FNE qui est l'un des acteurs du centre de ressources DLA sur la transition écologique avec l'ESS France. Avant d'échanger sur les engagements du DLA en la matière, pouvez-vous nous éclairer sur la méthodologie utilisée dans le cadre de votre mission ? En effet, vous parlez parfois de transition écologique, de transformation écologique. Concrètement de quoi parle-t-on ?

Julie Durand : La transition écologique c'est se dire qu'aujourd'hui la société évolue. Dans la transformation écologique, il faut repenser notre façon de consommer et de produire. Pour l'ensemble des acteurs, l'enjeu est aujourd'hui d'intégrer, dans leur stratégie et leur modèle de développement ; les problématiques de la transition écologique. Il faut à la fois être à la hauteur de ces enjeux et pouvoir y répondre collectivement pour pérenniser l'activité dans le temps.



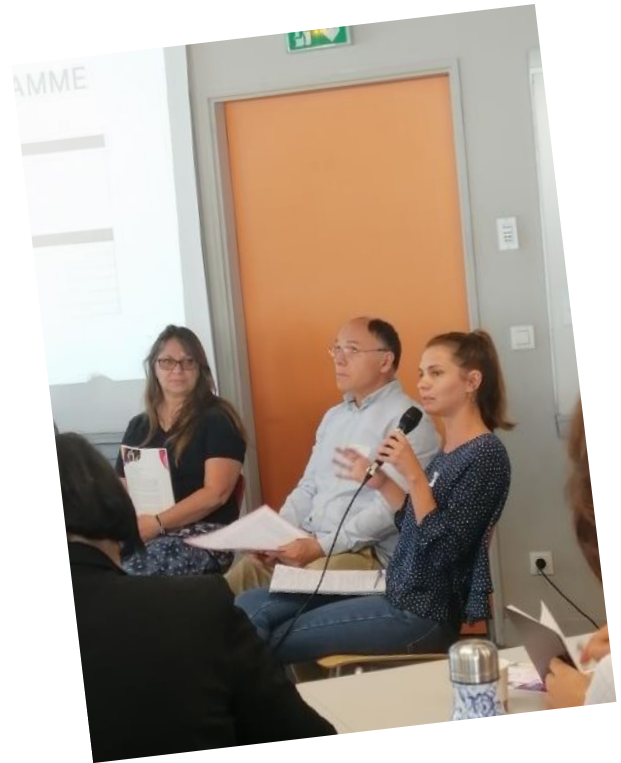
Ce que l'on entend par transformation écologique, c'est vraiment l'évolution et la transformation des modèles économiques, stratégiques, environnementaux et sociaux.

Question : Clara, vous travaillez pour l'observatoire de la transition écologique et citoyenne à l'université de Nice, pour vous quel est votre approche de la transition écologique et comment elle se concrétise dans les projets que vous menez ?

Clara Deschamps : Pour recontextualiser, on est un dispositif assez émergent sur la transition écologique et citoyenne, créé à la suite des dégâts provoqués par la tempête 2018 dans les Alpes-Maritimes. On a à peu près deux ans d'existence, ce qui est encore assez peu. C'est un dispositif assez innovant car hybride avec deux volets d'actions : le volet observatoire territorial qui a pour vocation de suivre les évolutions du département des Alpes-Maritimes en termes de transition ; le deuxième volet est de développer des relations entre Science et Société c'est-à-dire entre le milieu académique, le milieu de la recherche et la société civile (notamment les associations, les coopérations mais aussi les collectivités territoriales et les acteurs publics). Cette mission se développe en tant que boutique des sciences.

Notre approche de la transition écologique c'est de penser que toutes les structures doivent essayer d'agir. Notre idée est de faire du transfert de compétences et connaissances entre les acteurs qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble, en ouvrant le milieu de la recherche. Nous faisons travailler ensemble les acteurs du territoire afin de répondre aux besoins du territoire et aux enjeux actuels, sur la base des expertises.

Notre ambition est ainsi de rendre la recherche opérationnelle en permettant aux acteurs du territoire de bénéficier d'une prise de recul tout en ayant un transfert de compétences et de connaissances vers le milieu de la recherche. L'intelligence collective sera favorisée en tirant le « meilleur » des acteurs impliqués.



À la suite de la tempête, les acteurs locaux et les habitants citoyens, ont pris conscience qu'il fallait mener un changement de modèle économique. Un consortium a ainsi émergé sous le nom de *Culture en terrasse*. Beaucoup d'acteurs du milieu de la recherche, des collectivités locales, des citoyens, des chargés de mission des dispositifs de l'ESS se sont impliqués dans ce consortium notamment, les incubateurs. Ils travaillent ensemble pour repenser la vallée, repenser leur agriculture, par exemple.

Question : Dans vos propos, il y a vraiment cette démarche d'engagement des acteurs du territoire. Servane, en tant que représentante du réseau des CPIE, vous vous positionnez comme facilitateur d'action commune en territoire pour accélérer une transition écologique que vous déterminez comme juste et inclusive. Pouvez-vous dans un premier temps préciser ce terme « *transition écologique juste et inclusive* » ? En quoi les CPIE en sont facilitateurs et accompagnent les acteurs sur leur territoire d'intervention ?



Servane Tarot : le CPIE Côte provençale existe depuis les années 70 (issu de l'Éducation populaire). Les CPIE (centre permanent d'initiative environnementale) sont des structures ancrées sur les territoires, organisés en réseau : fédération à l'échelle nationale. Je suis administrative de l'Union régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur qui englobe sept CPIE.

Notre métier est de sensibiliser la population à l'environnement et au développement durable (on parlait de développement durable jusqu'à encore quelques années). Dès les années 80 et 90, notre rôle était d'éduquer les jeunes générations mais cela s'est avéré insuffisant ; il fallait « embarquer » tous les acteurs d'un territoire. Depuis les années 2000, on s'est tourné vers le monde professionnel et celui de l'entreprise.

Selon nous, la transition écologique des territoires doit être inclusive c'est-à-dire elle doit concerner tous les acteurs économiques. Parallèlement, il faut mobiliser les citoyens et le monde éducatif. Notre rôle est d'être interface de tous ces acteurs.

L'inclusion est aussi dans notre ADN comme la justice sociale et la solidarité. On ne peut imaginer la transition écologique sans impliquer l'ensemble des acteurs et des citoyens, d'autant plus que les impacts des changements climatiques touchent en premier lieu les plus précaires.

Notre ambition n'est pas seulement d'essayer de trouver un consensus mais aussi de chercher des solutions communes avec l'idée du *vivre ensemble*. Pour cela, notre réseau de partenaires (monde éducatif, de la recherche, entreprises...) est un appui indispensable.

Question : Vous insistez beaucoup sur cette nécessité d'accompagner tous les acteurs : est-ce que vous pouvez nous donner des exemples concrets d'accompagnement que vous menez et nous expliquer comment les structures de l'ESS s'intègrent aujourd'hui dans vos projets ?



Les CPIE sont elles-mêmes des structures de l'ESS, membres de la CRESS.

Cela fait quelques temps que l'on s'intéresse effectivement aux structures professionnelles et employeuses et au rôle qu'elles peuvent avoir dans les transitions écologiques. En travaillant dans les territoires et en rencontrant beaucoup d'acteurs, on a observé une dissonance cognitive. On a mis en place depuis 2 ans une communauté d'éco-salariés à l'échelle de la métropole.

Le CPIE a accompagné ce groupe pendant une année afin qu'il acquière de la confiance, qu'il s'outille, qu'il ait la capacité à convaincre et à proposer des actions. Cette expérience a été partagée dans une étude publiée par l'ADEME.

Le CPIE est un organisme de formation, certifié *Qualiopi* qui propose des formations et des actions aux entreprises et aux structures de l'ESS, de par sa connaissance des problématiques de petites structures et de leur gouvernance.

Question : Pour rebondir sur cette nécessité de construire des liens entre secteurs d'activité, typologie d'acteur pour répondre aux enjeux de la transition écologique. Clara, en quoi cette collaboration entre la recherche et la société civile peut faciliter et accroître les démarches de transition ?

Clara Deschamps : L'idée est de faire du transfert de connaissances et de compétences c'est-à-dire essayer de mettre à disposition des données supplémentaires issues des projets de recherche-action-participative pour augmenter la capacité d'agir mais aussi pour faire émerger de nouveaux axes de travail sur la transition. Il faut partir des besoins et des enjeux d'un territoire et se focaliser sur les enjeux prioritaires. Avec ces nouvelles idées, il va être possible de développer l'intelligence collective et d'échanger sur les bonnes pratiques des acteurs du territoire et de la recherche. En effet, les idées peuvent émerger des deux côtés.

Question : Pour terminer sur l'approche territoriale Servane, nous avons vu que le réseau des CPIE est implanté au niveau régional et départemental avec sept structures. Vous êtes donc positionné sur l'intégralité de la région. Est-ce que les enjeux rencontrés par les acteurs que vous accompagnez varient en fonction de ces territoires ? Observez-vous des spécificités territoriales ?

Servane Tarot : Globalement, certains enjeux concernent toute la région PACA ; c'est le cas de la sobriété énergétique et la question de ressource en eau. Par exemple, le fait d'être organisé en réseau régional permet de monter des projets à l'échelle régionale. On observe néanmoins des spécificités territoriales : chacun est ancré sur son territoire avec des thématiques liées aux problématiques et aux us et coutumes locaux. Pour autant, les grands enjeux restent partagés à l'échelle régionale.

Question : Anne-Sophie, le Carif-Oref s'est intéressé au sujet en menant une étude l'année dernière, *via* une approche sectorielle, en étudiant les besoins en compétences dans les structures de l'économie circulaire. Vous vous êtes intéressé plus particulièrement aux ressourceries. Pouvez-vous nous dire pourquoi cette étude a été menée et surtout quels sont les principaux résultats qui ont été observés ?



Les besoins en compétences dans des structures de l'économie circulaire, étude commanditée par la DREETS.

Anne-Sophie Dumortier : Nous entendons par transition écologique : l'évolution vers un nouveau modèle économique et social qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler pour répondre aux enjeux environnementaux. Elle implique des changements de comportements des consommateurs mais aussi des chefs d'ETS, des structures ... Ces changements incitent les responsables de structures à regarder d'un nouvel œil le développement de leur activité et à repenser l'organisation interne et leur GRH afin de s'orienter vers un modèle économique et social plus responsable.

L'idée était d'évaluer l'impact de la transition écologique dans des structures de l'économie circulaire et plus particulièrement dans les ressourceries qui ont, selon nous, un rôle citoyen : elles collectent les déchets, les valorisent et les vendent. Mais aussi un rôle d'animation,

de sensibilisation, d'éducation à l'environnement auprès de la population, ce qui les différencie d'ailleurs du secteur marchand. Elles sont construites sur les trois valeurs : développement durable, le volet social parce que beaucoup ont des chantiers d'insertion et des ateliers d'insertion et en fait la main d'œuvre non permanente. Elles embauchent régulièrement des personnes très éloignées de l'emploi ; elles les forment soit par le biais de la formation continue soit sur le tas, de façon à les rendre polyvalentes et donc le plus employables à la sortie du contrat. La troisième valeur, c'est le développement du territoire car elles sont très proches des habitants de leur territoire.

On compte 27 ressourceries en région qui embauchent environ 600 personnes soit à peu près 400 à 450 équivalent temps plein.

L'idée est ici de parler de leur modèle économique. Je pense que c'est un exemple concret des évolutions que les structures associatives sont susceptibles de rencontrer dans les années à venir face à la transition écologique. Elles sont construites sur un modèle d'entreprise d'insertion et ou associatif, avec ou sans atelier d'insertion. Les ressourceries ont toutes un lien financier avec les collectivités territoriales, un lien plus ou moins fort. Par exemple, on a calculé qu'à peu près la moitié d'entre elles ont des subventions et répondent à des marchés publics (1/3 d'entre elles)

La préoccupation majeure des dirigeants des ressourceries est de maintenir la structure sur le plan financier. Cette préoccupation parle à beaucoup de dirigeants de l'ESS ; la nommer clairement c'est souligner qu'en fait la transition écologique n'est pas si simple à mettre en œuvre et que le DLA peut les appuyer financièrement en ce sens. Cette préoccupation est d'autant plus compliquée qu'il leur est aussi demandé de s'autofinancer. Or, cet autofinancement se heurte au statut juridique qui ne permet pas d'avoir beaucoup de bénéfices puisque selon le statut juridique.

Concrètement, c'est un premier frein. L'étude a identifié les freins mais s'est aussi penché sur les freins au développement des ressourceries à travers l'évolution des compétences et des nouveaux besoins en compétences. Ces freins peuvent différer d'un territoire à l'autre. Le premier frein n'est pas toujours le plus important mais il souligne la disparité territoriale : le foncier. La loi anti-gaspillage (filrière REP) et la loi climat ont entraîné un accroissement des activités de recyclage des ressourceries. Ceci implique un besoin de lieux de stockage des objets collectés plus grand, besoin qui se heurte au coût du foncier trop important pour ces structures (si la collectivité territoriale ne leur met pas à disposition des locaux). Le deuxième frein est évidemment la réduction drastique des aides publiques alors que la transition écologique est une ligne politique prioritaire. Concrètement, la transition écologique appelle des besoins financiers supplémentaires et donc de subventions complémentaires pour ces structures de l'ESS, qui rappelons-le amènent une valeur sociale.

Or, les évaluations des marchés publics sont uniquement basées sur des indicateurs chiffrés : combien d'objets ont été vendus ? quel est le chiffre d'affaires ? etc. l'apport social n'est pas valorisé, alors que le plus des structures de l'ESS est justement cet apport social. Ceci représente vraiment un frein parce que les ressourceries doivent jongler entre les valeurs de l'économie sociale et solidaire et celles des marchés pour pouvoir survivre.



Question : En conclusion, vous proposez des pistes d'action pour outiller et accompagner les ressourceries.

Anne-Sophie Dumortier : Je vais surtout insister sur le volet formation, sur l'évolution des métiers et des compétences du fait de la transition écologique. La formation est au cœur de cette adaptabilité. La structure doit se soucier du volet formation de son personnel : que ce soit le personnel permanent qui va avoir un rôle d'éducation à l'environnement ou de sensibilisation des métiers (c'est-à-dire le métier d'encadrement technique, il a évolué) ou des salariés non permanents à travers leur professionnalisation. La formation professionnelle continue et son financement sont au cœur de ces évolutions professionnelles. L'accès à la formation est primordial dans la réflexion que l'on doit mener cet après-midi.

Question : François, vous êtes prestataire du DLA depuis plusieurs années et vous avez déjà accompagné à plusieurs reprises des structures de l'ESS sur ces thématiques. Pouvez-vous nous dire quels sont les enjeux et les outils nécessaires à la mise en œuvre de ces accompagnements ?



François Hallé : Tout d'abord, je vais aborder un enjeu très macro, sous-jacent et généralement pas formulé comme tel. C'est une aspiration que je vais formuler simplement : le « vivre ensemble sur une seule et même terre, en paix ».

Toutes les personnes qui travaillent dans l'ESS porte d'une manière ou d'une autre cette valeur. Elle porte ce projet collectif. Les

structures de l'ESS ont le grand pouvoir de travailler sur cette logique de paix. J'ai identifié quatre grandes problématiques/grands enjeux qui ressortent d'une manière ou d'une autre.

Le premier enjeu, c'est la question du « circuit court » : quels sont les fournisseurs ? Quels choix je fais pour mes achats ? Où je m'approvisionne ? Qu'est-ce que je produis ? À qui je vends ? Auprès de qui je m'engage ? Et comment l'économie s'organise vers une économie locale ? On note deux enjeux pour les circuits courts : l'impact de l'activité de la structure sur la nature ? Comment la richesse que l'on produit est répartie entre les acteurs ?

Le 2^e enjeu est la question de l'animation de la gouvernance démocratique. Le monde associatif est en grande crise de gouvernance. On observe une vraie problématique de bénévolat. La question est donc de savoir comment remettre en marche les mécanismes de motivation et de prise de décision ? Comment travailler sur la gestion de projet ? Comment interroger les pratiques héritées de la loi 1901 ?

Le 3^e point, corollé au deuxième, est la question du cadre juridique : quel est le bon cadre juridique aujourd'hui ou quel est le type de cadre juridique approprié pour développer une activité dans le secteur de l'ESS au-delà du cadre historique en France ? La loi de 1901 est très ancrée et très utile, elle a structuré le paysage français de manière absolument exceptionnelle et globalement très positive et très constructive mais dans certains cas, elle atteint ses limites.

Le 4^e point s'inscrit dans une problématique très importante, interne aux structures de l'ESS et externe, en lien avec leur environnement. Comment dépasse-t-on d'un point de vue opérationnel la logique de concurrence pour s'inscrire dans une logique de coopération ?

Cet enjeu s'inscrit au cœur des réflexions menées dans le cadre du DLA. Il faudra mener des réflexions sur les

échanges inter-structures et sur la coopération entre territoires. Sur ce dernier point, on a la chance d'avoir un législateur qui fait évoluer la réglementation. Au fur et à mesure que la réglementation évolue, il y a des opportunités d'adaptation.



Échanges avec le public

Mounir Amraoui de l'APPASCAM : Juste un cas concret mené avec le monde de la recherche (université de Nice) dans le cadre du DLA. C'est un dispositif qui s'appelle « l'engagement citoyen ». Il permet de faire une articulation entre les bénévoles/étudiants qui souhaitent s'investir dans des associations ayant des besoins de bénévolat (cf. cartographie des associations de transition écologique). François, vous soulignez le problème de renouvellement du bénévolat et plus largement de la gouvernance. Cette action permet d'avoir des données et de voir que les jeunes souhaitent encore s'engager dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

Dans l'exercice du métier de chargé de mission DLA, le comité d'orientation est important car il permet d'échanger sur les problématiques rencontrées localement, de faire un diagnostic territorial et de définir des orientations dont on se servira pour mieux exercer notre rôle, notamment pour accompagner les associations à la transition écologique.

Au-delà de l'outillage technique, il y a la question de la posture parce que l'on va devoir aussi s'approprier un langage technique. On n'est pas forcément à l'aise avec cette thématique. On est aussi face à des dirigeants de structure avec qui il faudra leur parler de transition écologique ? Je pense qu'une première étape est de faire des simulations pour voir comment il est possible d'aborder le sujet, de construire une posture commune entre les chargés de mission et faire

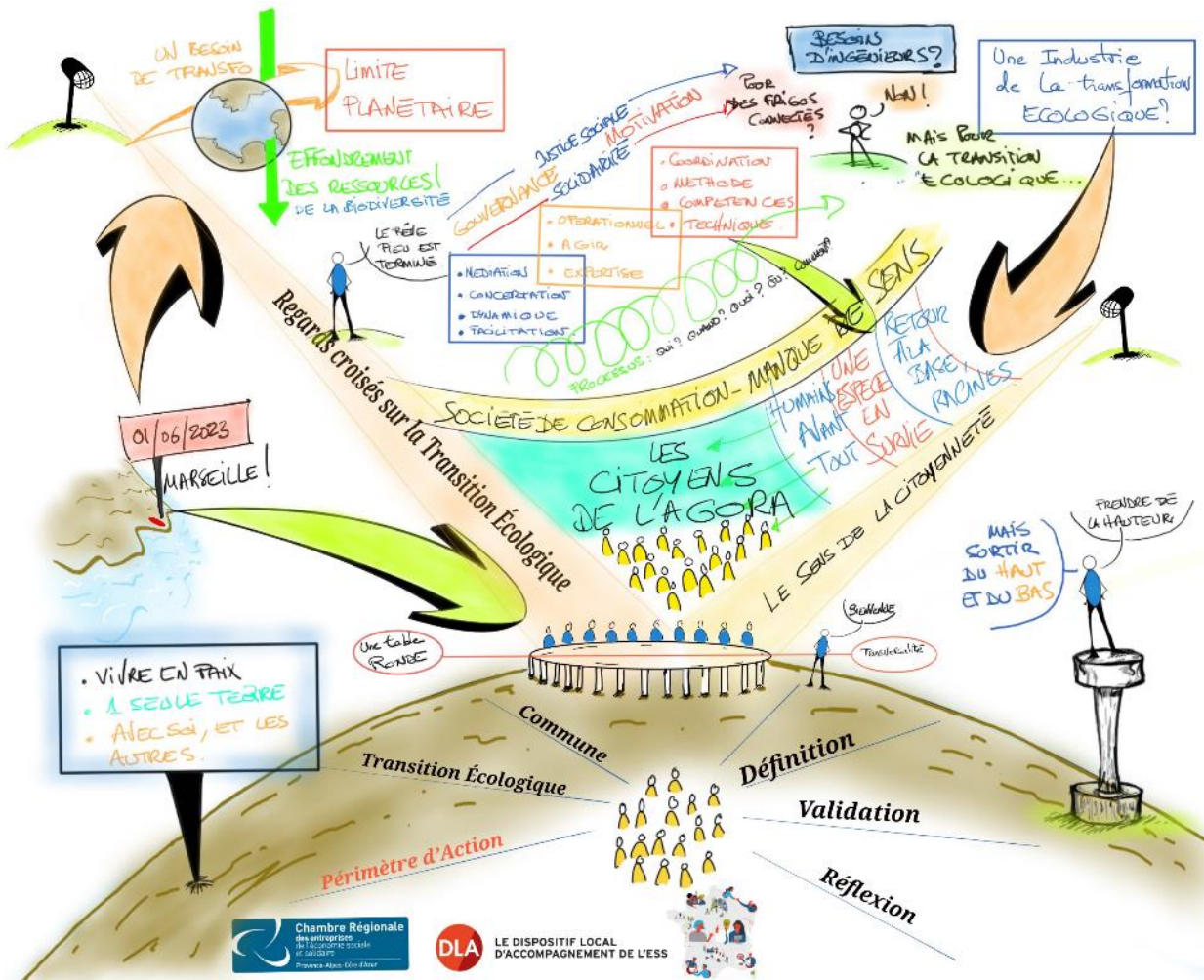
infuser l'information reçue. L'accompagnement technique est un autre sujet.

Servane Tarot : juste pour préciser que le projet associatif est quelque chose de très personnel à chaque structure. Sur la question de l'outillage de l'accompagnement : il est important de travailler le vocabulaire, la communication engageante et former les dirigeants sur les enjeux de la transition écologique.

Julie Durand : En fait, il y a plein de façons de parler de transition écologique, d'environnement. Il faut adapter le langage à la structure en se servant d'outils adaptés. Quelle posture adopte-t-on ? Comment intégrer la réflexion transition écologique ou transformation écologique au cours de la conversation, de mon diagnostic ? Dans ce cadre, travailler avec d'autres partenaires est primordial. Il faut veiller à bien identifier les acteurs déjà engagés sur la thématique, à mettre en commun les savoirs et les outils et à bien articuler chaque partie prenante dans l'écosystème de transition écologique. Quels sont les besoins en formation ? Comment arrive-t-on à faire le lien entre les structures et les OPCO ?

Sabira Perraud : Au regard de la réglementation, des éléments ont été introduits entraînant des coûts complémentaires. En 2025, il y aura le ramassage d'une poubelle par mois. Le reste se fait par l'usager. Comment outiller les chargés de mission ? Comment anticiper et alerter les structures ? Il faut sensibiliser les gouvernances à la nécessité d'intégrer la transition écologique dans le projet associatif. La réglementation va vite et il est urgent d'informer les structures. Notre rôle est d'anticiper ces réglementations et ces changements pour consolider le modèle économique. Comment former le chargé de mission DLA ? Comment accompagner les structures à construire leur modèle économique ? Toute action a un coût et c'est la réflexion que nous porterons cet après-midi dans les ateliers.

Conclusion des ateliers par le facilitateur graphique Laurent BOGHOSSIAN



Les ateliers



ATELIERS

ATELIER 1 : INTERROGER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE SUR SON TERRITOIRE – ENJEUX ET ACTEURS

- Mounir AMRAOUI | APPASCAM | DLA 06
- Julie HERMET | IFAPE | DLA 83
- Cyril HOCERY-LESCARMURE | France Active | DLA 13
- Florian WEBER | France Active | DLA 06

ATELIER 2 : L'IMPACT DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE SUR LES MODELLS ÉCONOMIQUES DE STRUCTURES ESS

- Julie DURAND | FNE | CRDLA TC
- Emilien NORMAND | BGE AURA | DLA R AURA

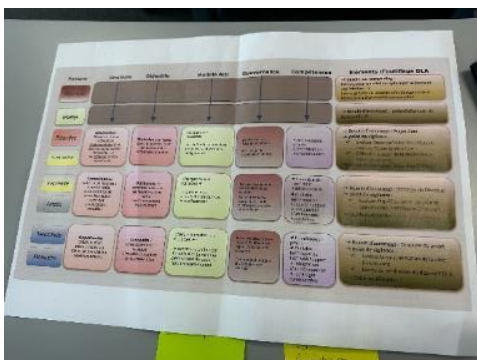
ATELIER 3 : QUELS MOYENS OPÉRATIONNELS À METTRE EN PLACE POUR INTÉGRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES ACCOMPAGNEMENTS DLA

- Mireille Jallet | APPASCAM | DLA 06
- Marie-Christine PEYROL | France Active | DLA 84
- Vincent SIMEON | France Active | DLA 13

Atelier 1 : il existe déjà des cartographies. Il faut les répertorier et les compléter. Arsud a déjà fait un premier travail en ce sens.



Atelier 2 : S'engager pour s'adapter. Il faut suivre la réglementation qui évolue très vite et faire des choix stratégique bougeant les lignes des projets associatifs. Cela entraîne des coûts ; il faut donc que le projet soit collectif et implique tous les membres de l'association. Faire un lien avec les actions menées en région Auvergne-Rhône-Alpes.



Atelier 3 : on peut partir de l'outil CRDLA sur la transition écologique. Partir de ce qui a déjà été fait et relayer auprès des acteurs.

Le chargé de mission peut questionner la cohérence dans la phase *Diagnostic* et réorienter vers d'autres partenaires si cela s'avère nécessaire.

Les consultants peuvent avoir la même posture de questionnement de la transition écologique que celle des chargés de mission DLA.

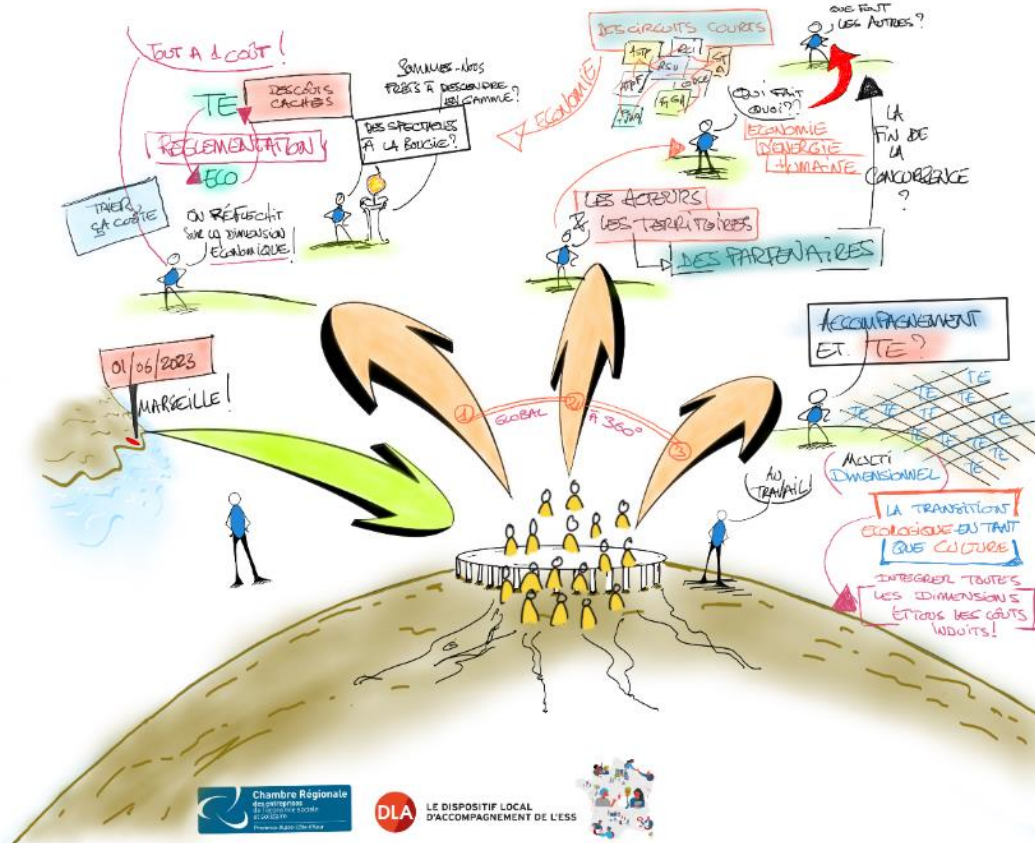
Le collectif est une bonne façon d'accompagner sur la transition écologique.

Avoir un regard sur la transition écologique dans l'accompagnement sans la nommer vraiment pour ne pas faire peur. Il faut montrer aux structures leur intérêt économique à se tourner vers la transition écologique, notamment en matière de ressources humaines.

Il est important de coopérer pour éviter de refaire les choses.



Conclusion des ateliers par le facilitateur graphique Laurent BOGHOSSIAN



Conclusion de la journée David Heckel et Sandra Castebrunet (Mouvement associatif)



Sandra Castebrunet : j'ai interrogé les associations sur la transition écologique avant de venir ici. Pour toutes, la thématique est une priorité, un véritable enjeu qui interroge leur capacité de développement. Cet enjeu est traversé par plusieurs paramètres, obstacles qui se superposent et qui bousculent les ambitions. En tant que membre du Costrat, je pense qu'il faut se saisir des réflexions menées aujourd'hui pour accompagner au mieux les associations et répondre aux enjeux de demain.

David Heckel : Remerciements à Mathilde L'Hôte pour l'organisation de cette journée.

Cette journée alimente la réflexion menée dans le cadre du Costrat mais aussi au niveau national. Dans notre région, il y a un très fort engagement de planification économique et de croissance verte. Néanmoins, il existe peu d'espaces régionaux pour penser à la fois transition écologique et dispositifs, afin d'améliorer la coopération territoriale.